



# BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

## Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du vendredi 2 juillet 2010

### Sont présents :

Michel Denoual, Christian Lemée, Yves Périon, Hubert Busson, Marie-Madeleine Le Thiec, Marie-Paule Burguin, Gilbert Duval, Mikaël Gombaudo, Patrice Périon, Pascal Ravache, Thierry Vaillant.

### Pouvoirs :

Maryline Jugault donne pouvoir à Michel Denoual  
Béatrice Malgogne donne pouvoir à Marie-Madeleine Le Thiec  
Jérôme Robin donne pouvoir à Pascal Ravache  
Philippe Saloux donne pouvoir à Patrice Périon

Mikaël Gombaudo est nommé secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance à 19h30.

### 1 – Approbation du compte rendu de la séance du 27 mai 2010

Aucune observation n'étant faite, le compte-rendu est approuvé.

### 2 – Information O.P.A.H.

Le Maire laisse la parole à Monsieur DANY du Pact Arim sur l'opération en cours dans le cadre du SYMSIVMO (Syndicat regroupant les cantons d'Allaire, La Gacilly et La Roche-Bernard), afin de présenter aux conseillers l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.).

L'O.P.A.H., c'est :

- une action engagée par les communes et destinée à améliorer ou à adapter le confort des logements privés de plus de 15 ans ;
- des aides pour les résidences principales de 20 % à 70 % des travaux (conditions de ressources) ;
- des aides pour les logements locatifs de 35 % à 70 % des travaux subventionnables (conditions énergétiques, niveau de loyer imposé et plafonds de ressources pour les locataires).

Les 23 communes du SYMVIMO soutiennent financièrement et techniquement les propriétaires selon 4 critères :

- les travaux liés aux économies d'énergie,
- l'adaptation des logements au handicap et au vieillissement,

- la lutte contre l'habitat insalubre et le mal-logement,
- la production de logements locatifs privés à loyers maîtrisés.

Voir la plaquette d'information jointe au bulletin.

Renseignements possibles en mairie.

### **3 – Choix d'un bureau d'étude pour l'inventaire cartographique des zones humides.**

Le Maire informe le Conseil qu'un seul bureau d'étude, sur les 4 consultés, a fait une offre concernant le recensement des zones humides sur la commune (offre très supérieure à l'estimation).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- déclare l'offre infructueuse,
- décide de relancer prochainement une nouvelle consultation.

### **4 – Subventions aux associations**

Le Maire demande à Yves Périon, adjoint chargé de cette commission, d'en soumettre au conseil ses propositions.

Dans un premiers temps, il explique les principes retenus par la commission : à savoir une augmentation de 2 % pour les associations de notre commune.

De plus, le principe d'une dotation exceptionnelle à des associations avait été proposé aux associations lors de la réunion du 18 juin dernier, pour le financement d'équipements et d'animations à caractère éducatif et culturel.

Ainsi, une dotation exceptionnelle d'un montant de 800 € est accordée à l'OGEC pour le financement, d'une part, d'un achat de livres dans la cadre d'un projet « musique et littérature » et, d'autre part, d'équipements informatiques (ordinateur, imprimante et logiciels) afin de permettre aux élèves de passer le « Brevet Internet et Informatique »(B2I).

Par contre, le projet d'acquisition foncière déposé par l'ACCA n'a pas été retenu par le Conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- souhaite conserver un écart de 5 € par adhérent, entre, d'une part, l'OGEC, le basket et le foot et, d'autre part, la chasse ;
- décide d'augmenter la subvention par adhérent pour les quatre associations citées ci-dessus ; soit 25€ pour l'OGEC, le foot et de basket et 20€ pour la chasse ;
- donne son accord pour les subventions ci-dessous :

OGEC	1 450 €
Basket Ball	1 350 €
Football	1 200 €
Chasse	640 €
Foyer des jeunes	215 €
Entente Théhillacoise	113 €
Ajoncs d'Or	113 €
Autopassion	113 €
AEP	113 €
Arthé (y compris « rires.. », « art floral »)	194 €
Animation du 14 juillet (football)	270 €
Dotation exceptionnelle (aide à l'équipement ; OGEC)	800 €

Mission Locale	612 €
FEDE	52 €
AIDE	42 €
Sapeurs Pompiers	50 €
Ligue cancer	20 €
Association Paralysés	20 €
AFM	20 €
Banque Alimentaire	20 €
FNATH La Roche Bernard	15 €
Amicale donneurs de sang	15 €
Association Veuves civiles	15 €
GVA	20 €
Papillons blancs	21 €
Souvenir Français	20 €
Lutte ragondins	265 €
Foyer Logement Nivillac (fête anniversaire)	100 €

#### **5 – Ensemble socio-éducatif (salle polyvalente, cantine foyer) : avenant au marché de maîtrise d'oeuvre**

Compte tenu du montant initial de 2007 (estimatif) et le montant réel du marché signé, un réajustement des honoraires est nécessaire.

Le montant total des honoraires passe de 95 620 € toutes taxes comprises à 108 475 € toutes taxes comprises.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, l'avenant au marché de maîtrise d'oeuvre.

#### **6 – Demande de Monsieur Le Verger pour l'acquisition de deux parcelles communales**

Le Maire fait lecture au Conseil d'un courrier de Monsieur Yves Le Verger.

Ce dernier souhaiterait acquérir « le taillis », correspondant aux parcelles référencées ZC 268 et ZC 269, d'une superficie totale de 23 ares 50, situées à l'entrée de la route de la cour et longeant la route de Sévérac.

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de ne pas vendre ces parcelles, régulièrement entretenues.

#### **7 – Divers**

Le Maire informe le Conseil que la société « Bonne location » a demandé la mise à disposition du local « Breiz Couture ».

Suite à cette nouvelle demande de location du local communal, situé 12 rue de la Mairie, le Conseil souhaite réserver ce local pour les besoins communaux.

Actuellement, il est temporairement à disposition de la Boulangerie « Le moulin de mon père » à Saint-Dolay.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22h15.

A l'issue de la réunion, le Conseil s'est déplacé sur le site de l'ensemble socio-éducatif afin de visualiser les futurs travaux extérieurs.

## INFORMATIONS

- 1) La réception des travaux du lotissement du **Port-Bily** est prévu le 7 juillet 2010.
- 2) Passage du « **Tro-Breizh** » le 3 août 2010 à Théhillac, avec pause déjeuner à la Cour. Ce pèlerinage, d'Auray à Nantes, rassemble environ 800 à 1000 personnes.
- 3) **Grand Vide-Grenier, le dimanche 12 septembre**  
L'OGEC de l'école St-Paul de Théhillac organise cette année la 7ème édition de son Grand Vide-Grenier le dimanche 12 septembre 2010.  
Des bulletins d'inscription sont à votre disposition à la Poste. Vous pouvez aussi contacter Cécile AMIAUD au 02-99-90-20-66 ou Laurence BUCHON au 02-99-90-14-49 pour tout renseignement complémentaire.
- 4) Rappel : Les bulletins d'inscription pour les **transports scolaires**, pour l'année scolaire 2010/2011, sont disponibles en Mairie.
- 5) **Communiqué de « ART THE – « Patrimoine et Loisirs »**  
**DIMANCHE 8 AOÛT 2010**, Art Thé organise (en accord avec la Municipalité) une journée commémorative du : « **PASSAGE DE NOTRE-DAME DE BOULOGNE A THEHILLAC** »  
En l'honneur et avec la participation de Monsieur le Recteur EMILE PONDARD qui avait préparé et activement participé à ce passage le 11 août 1944 entre la zone occupée « Théhillac » et la zone libre « Rieux » malgré l'interdiction de « l'occupant ».  
De plus, cette année Emile Pondard fête son 90<sup>ème</sup> anniversaire, ses 65 années de Sacerdoce (dont 33 années en tant que « Recteur de la Paroisse de Théhillac »).  
Cf. : Pages 124, 194, 195, 196, et 197 du Recueil « Autrefois Théhillac »  
Monsieur le Recteur Emile Pondard sera accueilli par Monsieur le Recteur Moizo qui participera conjointement avec « Art Thé » au bon déroulement de cette manifestation.  
Diverses personnalités sont également invitées dont les Maires de Saint-Dolay, Rieux et Fégréac...etc.  
**PROGRAMME DE CETTE JOURNEE :**
  - Messe à 9 H 30,
  - Procession – Pèlerinage jusqu'à la Croix de Notre-Dame de Boulogne avec des sonneurs chanteurs du pays de Redon,
  - Remise de la Statuette Souvenir réalisée par des Théhillacois,
  - Pot de l'Amitié offert par la Municipalité à tous les Participants (servi à la Cantine)*PS :*  
*Un buffet froid est enfin prévu sur réservation pour :*
  - les amis et la Famille du Recteur,
  - les « Parrains » et « Mécènes » de Art Thé,
  - diverses personnalités
  - les personnes qui ont participé à l'élaboration du recueil,
  - les conseillers municipaux et les sonneurs chanteurs qui nous accompagneront*Des courriers leur seront adressés les jours prochains. Prix du buffet froid vins compris : 10 Euros par personne*  
Patrick Béliston – Président et Les membres de ART THE  
**Flash info :** Art Thé fait éditer des cartes postales « souvenir » à cette occasion. Elles seront disponibles à partir du 8 Août 2010.
- 6) **Super Loto, Vendredi 6 août 2010**, à 20h00 (Salle Omnisports), organisé par l'AEP Théhillac.  
Ouverture des portes à 18h30.
- 7) **Grand Loto du Vendredi 13 août 2010**, à 20h00 (Salle Omnisport), organisé par « Art-Thé ».  
Ouverture des portes à 18h30.
- 8) **Loto, Vendredi 20 août 2010**, à 20h00 (Salle Omnisport), organisé par l'Entente Théhillacoise.  
Ouverture des portes à 18h00.